



Compte-rendu de la CAPD 30 juin 2011

Le SNUipp-FSU c'est 7 sièges sur 10 pour vous défendre dans la transparence, l'équité, vous informer et vous défendre comme nous l'avons fait durant toutes les opérations du mouvement.

Nous avons commencé par la lecture d'une déclaration préalable (voir pièce jointe), dénonçant les multiples reports du mouvement et la désorganisation qui a impacté les équipes et les collègues sans poste. L'IA regrette ces reports mais nous répond qu'il n'a pas eu le choix et que les autres départements en sont au même stade. Peut-on réellement s'en réjouir... ?

Second mouvement

*Malgré ses « envolées verbales » ayant choqué hier bon nombre de collègues, l'IA réaffirme sa volonté de maintenir le second mouvement. Nous ne pouvons que nous en réjouir car **cette phase bien que stressante évite la nomination d'office qui se développe dans bon nombre de départements au détriment des collègues.***

- Du changement et des avancées pour les rattachés départementaux




La majorité des R.D seront affectés avant la rentrée.


Leur affectation se fera prioritairement suivant la circonscription de leur école de rattachement.


Prenons par exemple un collègue RD (zone Bellegarde, Oyonnax, Pays de Gex) rattaché à une école de Bellegarde. Il sera contacté si un poste se libère sur la zone de Bellegarde. Si un poste se libère sur la circonscription de Gex, c'est un RD affecté sur une école de Gex qui sera contacté.


Lorsque le nombre de R.D d'une circonscription sera épuisé, il sera fait appel aux autres circonscriptions composant la zone dans l'ordre du barème.

- **Autres informations du second mouvement**

 Nous avons demandé pour l'année prochaine un groupe de travail pour traiter au mieux les mi-temps annualisés. L'IA a répondu favorablement à notre demande.

 **Concernant les personnes à temps partiels** nommés sur un poste de RD, l'IEN leur donnera un jour « non travaillé ». Ce jour pourra changer lorsque la personne sera nommée à l'année sur un poste.

 **Les personnes à temps partiel ayant pris un poste plein** verront leur service organisé par l'IEN.

 **Pour les personnes ayant pris un poste de directeur lors de ce mouvement**, il convient de rappeler que directeur est une fonction et non un poste à part entière. Il faut que l'équipe se mette d'accord pour trouver un directeur en son sein. Si l'accord n'est pas trouvé, c'est l'IEN qui tranchera au final.

- ❖ **Contactez-nous si vous rencontrez un problème.**

[Suite de notre courrier demandant la banalisation du jeudi 30 juin](#)

L'IA a accepté de libérer les personnes nommées sur un poste ASH ou un poste de direction (s'il y a possibilité de remplacement). Si vous êtes dans ce cas, il faut contacter au plus vite l'IEN pour lui demander de vous libérer le vendredi 1 juillet. En cas de difficultés, contactez-nous.

Poste à profil

Maître de soutien RRS Bellegarde Arlod : RINALDI Hélène

Maître de soutien RRS Bellegarde Montagniers : LEDYS Thibault

Maître de soutien RRS école J. Moulin La victoire à Oyonnax : SHWARZ-ROSTAN Isabelle

Enseignant en classe à horaires aménagés musique à Pasteur Nord : DECULTY Virginie

Maître de soutien RRS école Le Planet à Arpent : aucun candidat

Concernant le poste de CPC du Pays de Gex vacant, un collègue (en cours de recherche) fera fonction à titre provisoire.

Ineat-exeat

Le SNUipp-FSU a réaffirmé sa demande à l'IA de laisser repartir un maximum de collègues notamment tous les rapprochements de conjoints avec enfant pour départements non limitrophe. L'IA nous a indiqué **qu'il accordera des exeats** en nombre inconnu (en plus des dossiers médicaux) mais pas avant la fin août.

Concernant les stagiaires, le Snuipp-FSU a fait part de « l'astuce » d'autres départements accordant les exeats aux stagiaires après leur titularisation du 1^{er} septembre. L'IA étudiera la situation à la rentrée, mais ceux-ci ne devraient pas être prioritaires.

Nous remettons ce sujet à l'ordre du jour lors de la prochaine CAPD

